



Paris, le 19 mai 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mission d'évaluation des politiques publiques de lutte contre la pollution de l'air : des propositions importantes pour améliorer la politique d'action, de surveillance et d'information

ATMO France le réseau des AASQA* se félicite d'un certain nombre d'annonces faites ce matin par les députés Jean-Louis Roumégas et Martial Saddier, rapporteurs désignés par le Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques pour la « Mission d'évaluation des politiques publiques de lutte contre la pollution de l'air » lors de la présentation de leur rapport**.

La pertinence du système de surveillance des AASQA et la fiabilité, l'indépendance et la transparence des informations qu'elles produisent ont été à plusieurs reprises soulignées par les rapporteurs d'autant plus qu'il existe des acteurs privés qui communiquent sur ces questions. Cependant, la fragilité de leur financement, qui fait régulièrement l'objet d'alertes par ATMO France auprès notamment du gouvernement et des parlementaires, a été mise en exergue ; ce à quoi les rapporteurs ont émis des propositions qu'ATMO France soutient :

- Le financement des AASQA, notamment celui de l'Etat, doit être pérenne et pluriannuel ;
- Les principaux secteurs émetteurs de polluants de l'air transports, chauffage résidentiel, agriculture, ne participant pas aujourd'hui au financement du dispositif de surveillance, à la différence des industriels, doivent y contribuer, selon le principe de pollueur payeur ; une piste possible étant qu'une partie de la Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques (TICPE) contribue au financement des AASQA.

Par ailleurs, alors que le manque d'évaluation de plans et programmes a été souligné par les députés, ATMO France rappelle que l'expertise des AASQA accompagne les décideurs, et notamment les collectivités, dans l'évaluation des actions qu'ils mènent.

L'appel à plus de rationalisation territoriale et de décentralisation lancé par les députés est en cohérence avec l'implantation régionale des AASQA dont l'expertise est mise à la disposition de tous les échelons subrégionaux de collectivités.

Enfin, les incitations exprimées dans le rapport pour mieux connaître et agir face à l'exposition individuelle à la pollution de l'air, extérieur comme intérieur, font écho à l'expertise des AASQA qui mettent déjà à disposition des informations détaillées, actualisées en permanence et spatialisées avec des cartes stratégiques de l'air.

ATMO France apprécie l'approche globale de ces travaux et ne manquera pas de s'exprimer de façon plus détaillée à l'issue de l'examen du rapport suite à sa publication et continuera à accompagner toutes les actions engagées pour améliorer la qualité de l'air.

Contact Presse :

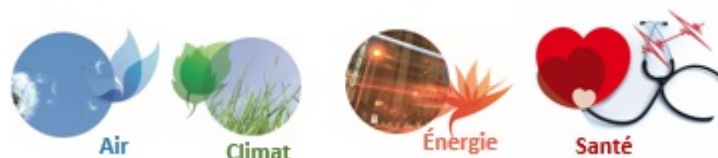
Nathalie TUBIANA
06.50.99.74.80

nathalie.tubiana@atmo-france.org

Bernard GARNIER, Président d'ATMO France le réseau des AASQA

**ATMO France fédère les réseaux des AASQA (Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l’Air). Les AASQA (une par région) emploient plus de 550 experts pour surveiller, inventorier, modéliser, prévoir, informer, sensibiliser et réaliser des études sur la qualité de l’atmosphère ainsi que pour évaluer les actions mises en œuvre pour l’améliorer. Leur champ d’intervention couvre un large éventail de polluants faisant l’objet d’une réglementation liée à leur concentration dans l’air (particules, oxydes d’azote et de soufre, benzène, ozone, etc.), étendu aux gaz à effet de serre et aux enjeux majeurs (odeurs, pollens, pesticides, air intérieur, etc.). La gouvernance quadripartite des AASQA (Etat, collectivités territoriales, activités économiques, représentants associatifs et personnalités qualifiées) ainsi que leur financement diversifié (Etat, collectivités territoriales, industriels) assurent indépendance et transparence de leur expertise et de l’information qu’elles délivrent. Cette gouvernance est conforme au Code de l’Environnement qui confie la mise en œuvre de la surveillance de la qualité de l’air aux AASQA.*

***Cette réunion était présidée par Claude Bartolone qui est notamment intervenu sur les problèmes de financement des AASQA*



Pictogrammes Air Climat Énergie © Conception Caillé Associés